



SYNDICAT CANADIEN
DES COMMUNICATIONS,
DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER



Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles

Déposé le : 20 octobre 2010

No : CAPERN-040

Secrétaire :

Québec, le 20 octobre 2010

Par courriel : capern@assnat.qc.ca

Monsieur Pierre Paradis
Président

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

**Objet : Complément d'information des soussignés à leur témoignage
devant la Commission du 19 octobre 2010**

Monsieur le président,

Lors de notre allocution hier, devant la commission que vous présidez, vous nous avez demandé de fournir aux membres de la commission la déclaration de M. Carol Montreuil concernant le lien entre l'augmentation des prix à la pompe, des incidents dans les raffineries et le coût d'importation. Voici donc le lien :

<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/200901/06/01-675850-pourquoi-lessnesse-vient-elledegrimper.php>

Par ailleurs, suite à l'allocution de M. Garcin, président de Norcan, nous croyons approprié de soumettre un complément d'information aux membres de la commission puisqu'il était difficile pour les membres de poser les questions techniques qui s'imposaient afin d'approfondir son témoignage. M. Garcin a exposé que tous les bateaux livrant à Norcan des produits finis contenaient des produits conformes aux spécifications et que tous, sauf quelques exceptions, arrivaient en temps.

De tels propos nous étonnent puisqu'il est de notoriété publique que les installations de Norcan comportent des équipements permettant de redresser les distorsions par rapport

aux spécifications demandées par l'ajout d'additifs aux produits. D'ailleurs, après son témoignage nous avons demandé à M. Garcin, s'il procédait fréquemment à l'ajout d'additifs, il a répondu que oui. Cela démontre que lorsqu'il mentionne que les produits ne sont jamais off-spec, cela est erroné puisqu'y sont ajoutés des additifs. Ainsi, tout comme pour Shell, le fait de recevoir des produits pétroliers importés commande régulièrement d'apporter des correctifs, comme nous le soulignons dans notre témoignage sous serment.

Qui plus est, M. Garcin nous a confirmé que Norcan n'importe aucun produit destiné à l'aviation. Il faut savoir que ces derniers sont beaucoup plus sensibles et ont beaucoup plus de chance de ne pas respecter les spécifications. Par exemple, une légère contamination à l'eau dans les cales de bateaux peut forcer à faire passer plusieurs fois le jet fuel dans des filtres, ce qui prend un temps considérable et requiert une logistique de gestion des réservoirs fort complexe. Son témoignage doit donc, à notre sens, être reçu avec circonspection.

Finalement, concernant la provenance des produits qui alimentent les autres entreprises de la grappe industrielle pétrochimique, il a été mentionné que Suncor est la source de 95 % d'entre eux. Or, il est impératif de savoir que pour se faire, c'est Shell qui alimente Suncor en benzène par le pipeline. Une fois la raffinerie Shell fermée, le benzène devra être importé et transité sur la voie maritime. Rappelons-nous qu'il s'agit d'un produit hautement cancérigène.

Jean-Claude Rocheleau
Président, Section locale 121 du SCEP

Sylvie Turcot

Philippe Chénier